LACASSE-MONFORT sprl
Bureau d'études

PCDR
COMMUNE D'AUBEL

PARTIE 5 : PROJETS DU LOT 3

Lierneux, version septembre 2024

LACASSE-MONFORT sprl
Petit Sart, 26
4990 Lierneux
t +32 80 41 86 81 ou +32 80 28 08 77
e vl@sml-ingenieurs.eu ou cr@sml-ingenieurs.eu

n° FP	Mat/ Imm	Objectif	Intitulés
L3-M-01	M	B	Aménagement d'un atelier rural à Aubel
L3-M-02	M	U	Création d'un espace polyvalent
L3-IM-03	Imm	E	Soutien à la mobilité douce
L3-M-04	M	U	Création d'espaces de convivialité extérieurs à La Clouse
L3-M-05	M	U	Aménagements conviviaux au niveau des barbecues de la commune
L3-IM-06	Imm	B	Encouragement du multilinguisme
L3-IM-07	Imm	U	Mise en place d'activités intergénérationnelles
L3-IM-08	Imm	U	Implication des Aubelois dans l'accueil des nouveaux habitants
L3-IM-09	Imm	B	Mise en place d'un événement annuel pour stimuler les futurs entrepreneurs et les nouvelles initiatives
L3-M-10	M	U	Création d'espaces sportifs et récréatifs à Aubel
L3-M-11	M	A	Création de logements tremplins
L3-M-12	M	U	Création d'une maison de village

Aménagement d'un atelier rural à Aubel	Fiche n°L3-M-01
(a) Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b) Nom du village ou de l'entité : **Aubel**	☑ Version initiale
(c) Descriptif : **Acquisition d'une parcelle pour la création d'un atelier rural**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Dans une des deux Zones d'Activité Economique Mixte il s'agit d'acquérir une parcelle et d'y construire un atelier rural ou éventuellement, acheter et aménager un bâtiment existant. La zone économique située entre la rue de Battice et la rue de Messitert (à l'arrière de la zone commerciale déjà développée) semble proposer plus d'opportunités.
Un atelier rural est un bâtiment modulable spécialement équipé pour être loué aux petits producteurs/indépendants dans le cadre de l'extension, de la délocalisation ou de l'accueil d'une nouvelle activité. Cet atelier accueille donc des entreprises qui fonctionnent de manière autonome mais qui peuvent partager un espace d'accueil, des sanitaires…. Ce serait donc un endroit dédié aux entrepreneurs à Aubel. L'idée serait de permettre à des jeunes de se lancer et/ou de stocker leur matériel. Cet espace serait polyvalent avec différentes zones. Les abords sont aménagés de manière fonctionnelle pour permettre un accès et un stationnement aisé des véhicules.

2. Justification du projet

La Commune d'Aubel est un pôle d'attractivité économique majeur au niveau de la Région Wallonne (industries viandeuses notamment) et possède un terreau entrepreneurial important. Le maintien du dynamisme économique global et de la santé entrepreneuriale est d'ailleurs une priorité pour la Commune et ses citoyens. Cependant, la filière agro-alimentaire cache un relatif manque de diversité et cette spécialisation implique une dépendance à un seul secteur et à de grandes entreprises. Certains commerces et entreprises sont tournés et/ou liés à l'extérieur (investisseurs flamands, chaines de magasin…), il est donc important de préserver au maximum des conditions favorable à leur ancrage territorial. L'objectif est de maintenir l'identité du territoire et aussi la bonne santé économique (ratio d'emploi intérieur de 100%).
Du côté des citoyens, il y a une grande sensibilité au maintien de l'activité économique dans le village d'Aubel, ainsi qu'à la consommation de produits locaux (les produits d'Aubel) et la promotion des circuits-courts. Le soutien aux jeunes entrepreneurs, aux initiatives nouvelles notamment plus éco-responsables et à des entreprises plus diversifiées, dans le secteur des services par exemple, a aussi été pointé. Le besoin en bâtiments économiques dédiés aux entrepreneurs à Aubel, a été soulevé par les citoyens.
En effet, la plupart des activités sont localisées dans le seul village d'Aubel (centre-ville ou zones d'activité économique). Les loyers des surface commerciales sont onéreux. Les terrains manquent pour accueillir de jeunes entreprises. Les terrains manquent pour accueillir de jeunes entreprises. Pour la SPI, la priorité de développement est le zoning des Plenesses (et des grands zonings situés le long des autoroutes) avant les zones d'activités plus restreintes situées dans les villages comme à Aubel. Et donc malgré une demande présente, il n'y a pas de hall relais pour jeunes entrepreneurs.
Enfin, la zone d'activité économique de la rue de Battice est en cours de développement (en 2024) et est un lieu idéal pour mettre en place une nouvelle capacité d'accueil pour des entreprises en lien avec les producteurs/acteurs locaux.

L'atelier rural, par définition, permettrait donc à de jeunes entrepreneurs/agriculteurs de lancer leur activité en leur évitant le premier investissement lourd : le bâtiment ; de diversifier le tissu économique, de favoriser les TPE[1] et les PME[2] ou de permettre l'expansion d'entreprises en place.

Les effets directs sont la création et/ou le maintien d'activités économiques sur le territoire communal.
Les effets multiplicateurs sont la création de nouveaux emplois et la diversification des entreprises.
Ce projet interagit principalement avec la fiche-projet du PCDR suivante :

- Mise en place d'un événement annuel pour stimuler les futurs entrepreneurs et les nouvelles initiatives

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
B	Soutenir et orienter nos entrepreneurs actuels et futurs pour qu'ils maintiennent la dynamique commerciale et entrepreneuriale forte de notre commune, l'ancrage local et l'identité territoriale spécifique	**Maintenir l'identité commerciale et entrepreneuriale forte, locale et spécifique à Aubel**

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : promouvoir le développement économique d'une commune résidentielle possédant un cadre de vie de qualité en protégeant la caractéristique d'Aubel (85% du territoire classé en zone rurale), concevoir et gérer des équipements collectifs diversifiés ; valoriser le centre d'Aubel à vocation mixte (habitat, commerces et espaces publics) et y gérer judicieusement la qualité de vie, favoriser la mixité des fonctions (habitat-commerces-équipements publics)

[1] Très Petite Entreprise
[2] Petites et Moyennes Entreprise

Création d'un espace polyvalent	Fiche n°L3-M-02
(a) Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b) Nom du village ou de l'entité : **Aubel**	☑ Version initiale
(c) Descriptif : **Aménagement d'un espace de convivialité polyvalent**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à créer un abri ou un espace couvert au centre d'Aubel pour permettre à différents publics de se regrouper, en particulier en cas de mauvais temps. Au vu du manque d'utilisation du kiosque auparavant situé place Albert 1er, il s'agit d'étudier précisément l'emplacement et le type d'abri afin d'optimiser son usage.

2. Justification du projet

Les lieux de rencontre sont nombreux et bien répartis sur le territoire communal.
Des lieux de rencontre existent déjà pour les Jeunes, notamment les mouvements de jeunesse et au niveau des villages de La Clouse et Saint-Jean-Sart. De nombreuses associations sportives et culturelles rassemblent les jeunes et leur proposent des activités diverses dans des locaux appropriés, y compris des salles de révision pendant les périodes d'examen. Cependant, certains acteurs du secteur de la jeunesse ont émis l'hypothèse que certaines difficultés rencontrées par les jeunes ne sont pas décelées par manque d'un lieu ou d'une structure spécifique, notamment dans le village d'Aubel (où la jeunesse est entièrement centrée sur la fête Pop). Une Maison des Jeunes a déjà été tentée par le passé, sans succès. Effectivement, malgré la présence de 3 Jeunesses actives dans les 3 villages, les services spécifiques à la jeunesse sont plutôt situés sur les communes voisines et à proximité des établissements secondaires. Or il est évident que les jeunes font partie des publics ayant le plus de difficulté à se déplacer.
La consultation spécifique des Jeunes a permis d'objectiver le besoin réel : essentiellement ponctuel lors du mauvais temps ou pendant les blocus étudiants.
Pour les autres publics, la « faiblesse » des lieux de rencontre est qu'ils sont toujours affectés à une activité (sport, culture par exemple) ou gérés par les Jeunesses (locaux privés) et souvent avec un agenda quasiment complet. Ainsi, un besoin de local « léger », qui ne demande pas une gestion importante est apparu pour répondre aux besoins du plus grand nombre : aînés, touristes, groupements et/ou événements spontanés, ponctuels…

Les effets directs sont de proposer un espace supplémentaire et accessible à tous, de servir de catalyseur de rencontre, de point de rendez-vous…
Les effets multiplicateurs sont la rencontre de différents publics et la diversification des infrastructures publiques.
Ce projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Création d'espaces de convivialité extérieurs à Aubel
- Mise en place d'activités intergénérationnelles
- Création d'espaces sportifs et récréatifs à Aubel
- Création d'un espace de convivialité au niveau de l'ancienne école de la Communauté Française
- Aménagements des espaces publics autour de la locomotive

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	**Créer des liens via la mise en place d'espaces de convivialité et de lieux de rencontre**
		Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : accueillir une population diversifiée, concevoir et gérer des équipements collectifs diversifiés ; être un lieu de vie de qualité, de convivialité, valoriser la rue comme lieu privilégié de rencontre et d'échange, veiller à la qualité des espaces publics

Soutien à la mobilité douce	Fiche n°L3-IM-03
(a) Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b) Nom du village ou de l'entité : **tous les villages**	☑ Version initiale
(c) Descriptif : **actions immatérielles de soutien à l'usage du vélo**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à encourager l'utilisation du vélo, notamment électrique, par la sensibilisation des habitants et des entreprises via les vecteurs d'information communaux.
L'administration communale a pour objectif de faire la promotion du vélo électrique pour le personnel (système de location), cette démarche pourrait être élargie aux entreprises via un système de location global. Une incitation à aménager des vestiaires, douches… dans les entreprises pourrait aussi être mise en place.
Il s'agit de faire connaitre au plus grand nombre les aménagements récents d'infrastructures en faveur des cyclistes : liaisons, parking, bornes de recharges électriques par exemple.
Enfin, la communication prendra en compte la prévention en matière de sécurité (pour que les cyclistes mettent leur casque et roulent dans le respect du code de la route et des autres usagers par exemple).

Parallèlement, il s'agit d'étudier le cadastre des chemins afin d'identifier les plus pertinents pour la mobilité active, que ce soit pour les déplacements quotidiens ou touristiques. Un groupe de travail mobilité (et/ou le comité cyclable mis en place avec le Plan Wallonie Cyclable) pourra se charger des actions suivantes.

- Etablir un cadastre des chemins et sentiers communaux « en souffrance » reliés à la L38 ou non ; il s'agit également de valoriser les chemins de terre et de porter une attention particulière aux articulations avec le RAVeL L38.
- Associer à ce cadastre une grille d'évaluation avec des critères objectifs permettant de définir les différentes actions à entreprendre pour leur entretien et les priorités
- Création et/ou réouverture des chemins à étudier au cas par cas
- Etablir un plan d'entretien des chemins
- Entretenir les chemins via un parrainage par exemple : 1 personne ou 1 groupe de personnes par balade, chemin…

2. Justification du projet

La forte utilisation du RAVeL L38, les nombreux projets de liaisons intercommunales et la crise énergétique incitent de plus en plus les citoyens à envisager le vélo pour leurs déplacements quotidiens. Les 2 zonings sont reliés au RAVeL et de nombreuses entreprises sont équipées pour les modes actifs (parking vélos, douches…). Le centre est également assez facilement accessible mais présente peu d'infrastructures (de parking dédié notamment) ou des infrastructures récentes (installées durant l'ODR) et méconnues à l'exemple des bornes de recharge électrique et des parkings sécurisés.
Les crises sanitaires et énergétiques ont eu pour conséquence l'augmentation des modes actifs, et en particulier de l'utilisation du vélo. Cependant, en milieu rural, les distances sont plus longues ; et à Aubel, les dénivelés entre les vallées de la Berwinne et de la Bel (notamment) et le plateau peuvent présenter un obstacle. Ces contraintes peuvent aisément être surmontées par le vélo électrique, d'où la sensibilisation spécifique prévue par ce projet.
Des visuels de convivialité ont été récemment inaugurés sur la L38, pour améliorer le partage de cette voirie et le respect entre les différents usagers. Cela a été rendu nécessaire à cause de la forte

fréquentation de cette piste cyclo-piétonne. Une communication en ce sens permet de renforcer à l'échelle communale, cette initiative supra communale.
Enfin, l'objectif est de réaliser un réseau complet de voies lentes au sein du territoire communal permettant de relier les points d'intérêt (dont notamment les écoles et les équipements communautaires, les commerces, les zones d'activités et le RAVeL) aux différents quartiers. Pour cela, il est indispensable d'avoir une vision globale et pluridisciplinaire du réseau avant de prendre les décisions de création, d'aménagement, d'entretien et de communication.

Les effets directs sont le report modal et la diminution des nuisances liées aux véhicules.
Les effets multiplicateurs sont la diminution des émissions de CO_2, l'amélioration de la santé, la promotion du sport, l'augmentation de l'attractivité du territoire.
Ce projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Création de logements tremplins au niveau de l'ancienne école de la Communauté Française
- Création de voies lentes
- Création de liaisons cyclo-piétonnes à vocation intercommunale
- Aménagement des arrêts de bus dans les hameaux

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
E	Améliorer les déplacements dans et vers nos villages	Développer un réseau de mobilité douce quotidienne et de loisir, sécurisé et confortable, multimodal et connecté aux infrastructures communales et voisines
		Développer et promouvoir des alternatives à la voiture individuelle

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : assurer des voies de communication « sécures » et garantir des réseaux techniques performants d'utilité publique, donner la priorité aux personnes moins valides et/ou non motorisées, encourager la marche à pied et l'usage du vélo, veiller à la qualité des espaces publics
- **Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat** : l'encouragement du vélo fait l'objet des fiches actions 6 (sensibiliser et former à la mobilité douce), 9 (information et test de véhicules électrique), 12 (information, test, achat groupé de vélos à assistance électrique)
- **PIWACY** : audit cyclable en 2021 et 2022 et fiches suivantes
- Création de 8 espaces de parking pour les vélos (Place du RAVeL à Aubel, sur les parkings des 3 écoles primaires, au hall omnisports, au stade de football et au zoning agro-alimentaire d'Aubel, sur le parking du Val-Dieu), création d'une connexion cyclable et piétonne entre le RAVeL Ligne 38 et la zone artisanale, création d'un espace intermodal pour utilisateurs actifs (piétons, cycliste, parking et bus) place Antoine Ernst

GAL Pays de Herve	Lors de la CLDR du 10/07/2024, le lien entre les projets du GAL et du PCDR a été présenté. Ce projet est donc à mettre en œuvre en partenariat avec le GAL dans le cadre de la mission « Mobilité active au Pays de Herve : chemins, sentiers et politiques supracommunales »

Création d'espaces de convivialité extérieurs à La Clouse	Fiche n°L3-M-04
(a) Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b) Nom du village ou de l'entité : **La Clouse**	☑ Version initiale
(c) Descriptif : **création d'espaces de convivialité extérieurs**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Il s'agit d'aménager des espaces conviviaux piétonniers permanents et/ou avec des activités éphémères dans le village de La Clouse. La végétation doit rester un des éléments principaux de ces espaces polyvalents. Les éléments de convivialité doivent être attractifs pour un public le plus diversifié possible.

Aménagements permanents
Les zones seront aménagées tant pour la convivialité que pour la sécurité routière, en délimitant des espaces exclusivement piétonniers. Les plantations seront diversifiées et indigènes.
Du mobilier urbain polyvalent permettra aux plus âgés de se reposer ; aux plus jeunes, de se réunir ; aux touristes de faire une halte…
Des modules de jeux à destination de tous les âges pourront compléter ces espaces.

Aménagements éphémères
Ponctuellement, les aménagements permanents pourraient être complétés principalement par des tables et des chaises afin d'accueillir plus de citoyens.
Un calendrier (avec les dates et les horaires) sera établi avec la Commune pour installer le mobilier. Et la publicité de ces événements via les réseaux sociaux par exemple, sera assurée.
Les activités seraient de faire un appel aux habitants pour faire des jeux et/ou des pâtisseries.

2. Justification du projet

La convivialité est réellement une caractéristique aubeloise dynamique grâce au tissu associatif, culturel et sportif diversifié, aux nombreux événements et aux commerces. L'objectif est de conserver cet atout et de le renforcer au niveau villageois afin que tous les habitants se sentent inclus dans la vie communale. Il s'agit de permettre et de donner envie à chacun de pouvoir s'impliquer dans la vie locale. À La Clouse, 2 espaces de rencontre existent : l'école communale et la salle privée de la Jeunesse ; et 1 espace extérieur : la plaine de jeux de l'école, est accessible à tous. Des infrastructures existent donc mais sont dédiées à un type d'activités ou liées à une association en particulier. Il manque donc des espaces plus polyvalents, plus accessibles de manière spontanée.
Si des espaces extérieurs existent, ils sont essentiellement situés à Aubel, il s'agit alors d'en créer dans les villages n'en disposant pas encore comme à La Clouse. Des aménagements adéquats bénéficient à la convivialité villageoise, à l'accueil des touristes, à la mise en valeur du patrimoine (naturel ou bâti), de la biodiversité, à l'amélioration du cadre de vie et des paysages, voire contribuer à la sécurisation des espaces publics.
Cependant, à La Clouse, aucun espace en particulier n'a été identifié durant l'ODR excepté la cour de l'école communale. En effet, le domaine communal (public comme privé) est restreint (Cf. annexe).

Les effets directs sont le renforcement de la cohésion sociale à l'échelle du village de La Clouse et l'appropriation de l'espace public.
Les effets multiplicateurs sont la sécurisation de l'espace public et le report modal en faveur de la marche au sein du village.
Ce projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Aménagement des abords des arrêts de bus dans les hameaux
- Aménagements conviviaux au niveau des barbecues de la commune
- Création de voies lentes

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
U	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	**Créer des liens via la mise en place d'espaces de convivialité et de lieux de rencontre**
		Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : respecter les spécificités du centre d'Aubel et des 2 hameaux de Saint-Jean-Sart et La Clouse ainsi que leurs potentialités, accueillir une population diversifiée ; être un lieu de vie de qualité, de convivialité, valoriser la rue comme lieu privilégié de rencontre et d'échange, veiller à la qualité des espaces publics

Annexe : propriétés publiques dans le village de La Clouse

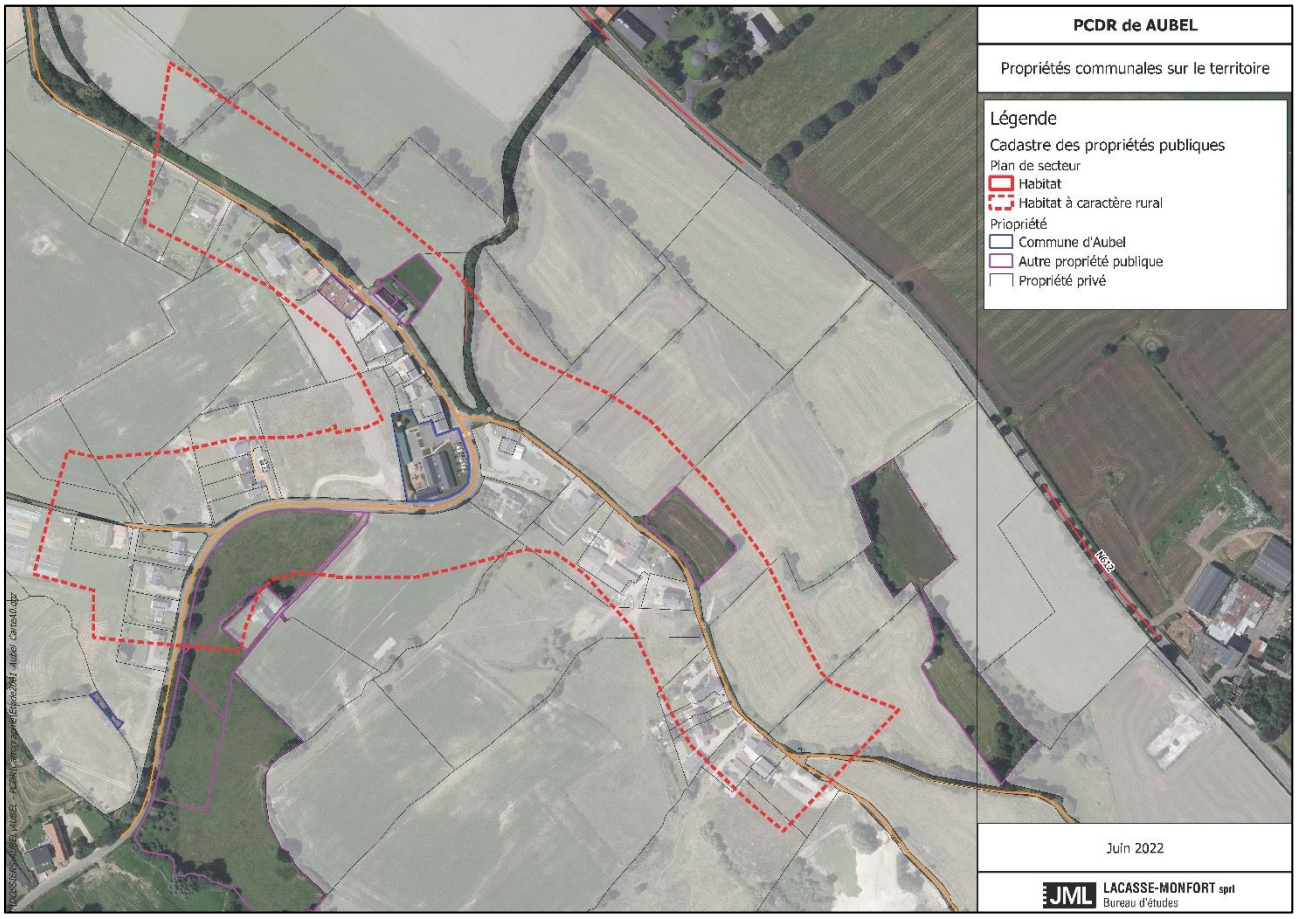

Aménagements conviviaux au niveau des barbecues de la commune	Fiche n°L3-M-05
(a) Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b) Nom du village ou de l'entité : **tous le territoire**	☑ Version initiale
(c) Descriptif : a**ménagement et/ou création d'espaces de convivialité aux endroits où sont localisés les barbecues existants ou futurs**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

D'une part, il s'agit de réfléchir de manière globale à une ligne de conduite pour l'aménagement des 7 espaces « barbecue » pour les améliorer et les développer.

D'autre part, il s'agit d'aménager entièrement un espace similaire au centre d'Aubel afin de compléter le maillage du territoire.

Les éléments suivants peuvent être envisagés :

- Revêtement au sol
- Matériaux pour le mobilier
- Petits éléments de jeux pour enfants
- Nombre de bancs
- Nombre de tables
- Présence d'un abri
- Panneau d'Information
- Plantation
- Gestion des toilettes
- Gestion des déchets
- Entretien
- Promotion
- Accès (voiture, cyclo-piéton)
- Autre…

2. Justification du projet

La convivialité est une caractéristique des Aubelois qui aiment se retrouver lors d'événements comme au quotidien, en particulier sur leur territoire communal dont ils sont fiers. Si des espaces extérieurs existent, il s'agit d'améliorer ceux existants, en particulier ceux liés aux barbecues. Des aménagements adéquats bénéficient à la convivialité villageoise, à l'accueil des touristes, à la mise en valeur du patrimoine (naturel ou bâti), à la biodiversité, à l'amélioration du cadre de vie et des paysages voire contribuent à la sécurisation des espaces publics. Les espaces existants sont d'abords utilisés par les habitants comme équipements de proximité et une demande existe au centre d'Aubel où il y a beaucoup d'appartements sans jardin. De manière complémentaire, ces espaces profitent également aux touristes.

Les effets directs sont l'amélioration d'infrastructures existantes, de la convivialité au sein du territoire et inter territoires.
Les effets multiplicateurs sont la sensibilisation aux paysages et l'attractivité du territoire.
Ce projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Création d'une aire d'accueil pour camping-cars près du centre d'Aubel
- Création, optimisation et valorisation des points d'intérêts des balades d'Aubel
- Implication des Aubelois dans l'accueil des nouveaux habitants
- Aménagements des espaces publics autour de la locomotive
- Création d'espaces de convivialité extérieurs à Aubel

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
U	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	**Créer des liens via la mise en place d'espaces de convivialité et de lieux de rencontre**
		Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois
		Améliorer la communication pour stimuler les échanges et le partage d'information concernant la vie dans la commune
B	Soutenir et orienter nos entrepreneurs actuels et futurs pour qu'ils maintiennent la dynamique commerciale et entrepreneuriale forte de notre commune, l'ancrage local et l'identité territoriale spécifique	Renforcer les infrastructures et la promotion touristique
L	Protéger et valoriser nos ressources naturelles et notre bocage tout en favorisant des initiatives en matière d'économie et de production d'énergie	Protéger et valoriser notre bocage et notre paysage

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : promouvoir le développement économique d'une commune résidentielle possédant un cadre de vie de qualité en protégeant la caractéristique

d'Aubel (85% du territoire classé en zone rurale), concevoir et gérer des équipements collectifs diversifiés

- **Groupe d'Action Locale Pays de Herve** : la prairie bocagère, le paysage
- **Parc Paysager « Bocage sans frontières »** : un paysage biodiversifié dynamique ; un paysage hospitalier florissant, préservation de la qualité et de l'accessibilité du patrimoine de valeur pour les résidents locaux et les visiteurs, s'engager en faveur des valeurs Cittaslow et du « tourisme naturel », tourisme transfrontalier - offre de loisirs à partir des atouts du paysage

Encouragement du multilinguisme	Fiche n°L3-IM-06
(a) Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b) Nom du village ou de l'entité : **tous les villages**	☑ Version initiale
(c) Descriptif : **actions immatérielles encourageant le multilinguisme**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Une réflexion doit être menée en termes de formation et d'enseignement afin d'exploiter beaucoup plus le multilinguisme à Aubel. Ce projet vise donc à multiplier les opportunités de partager voire d'initier ou d'enseigner le multilinguisme, en particulier vers les adultes (commerçants, demandeurs d'emploi, étudiants…). Cette action s'appuie sur la participation des personnes ressources présentes sur le territoire et le soutien logistique de la Commune.
Il s'agit notamment de :

- faire la promotion des cours existants afin d'inciter les acteurs touristiques et notamment les commerçants, à améliorer leurs compétences en accueil multilingue
- réorganiser des cours de néerlandais
- créer des tables de conversation en soirée dans des locaux communaux
- renforcer le trilinguisme dans l'information communale

2. Justification du projet

Le multilinguisme est à valoriser car en effet, historiquement, le village d'Aubel était plutôt néerlandophone, le village de La Clouse, germanophone et le village de Saint-Jean-Sart parlait Wallon.
Vu la localisation géographique de la commune, « frontalière » avec la Flandre et proche et accessible depuis les Pays-Bas et l'Allemagne, la communication trilinguistique semble évidente voire nécessaire.
L'importance du tourisme, la renommée internationale du marché dominical, de l'Abbaye de Val-Dieu et du cimetière américain impliquent que les commerçants ont besoin de parler plusieurs langues.
Il semble donc intéressant de promouvoir le multilinguisme.
Au niveau du tourisme, les ressources humaines et la technologie actuelle permettent de répondre à toutes les demandes. Une grande partie des informations touristiques sont déjà disponibles dans les 3 langues (sur le site internet comme sur les brochures) ; les 3 langues figurent sur les panneaux « Au revoir – Tot Ziens – Auf Wiedersehen ».
Au niveau de l'enseignement, toutes les écoles communales proposent des cours de néerlandais dès la 3ème année de maternelles. Des cours de néerlandais et d'allemand se donnent déjà à Aubel et dans les communes voisines.
Ainsi, le public identifié est plutôt l'adulte. Ces compétences peuvent de plus servir aux demandeurs d'emploi, aux étudiants… Et en raison du tourisme, il est nécessaire d'encourager tous les jeunes Aubelois à apprendre les langues.

Les effets directs sont l'acquisition de compétences.
Les effets multiplicateurs sont une insertion professionnelle facilitée, une opportunité supplémentaire de convivialité, un moyen d'améliorer la cohésion sociale et les liens avec la commune des Fourons.
Ce projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Création d'une aire d'accueil pour camping-cars près du centre d'Aubel
- Création de liaisons cyclo-piétonnes à vocation intercommunale

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
U	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois
		Améliorer la communication pour stimuler les échanges et le partage d'information concernant la vie dans la commune
B	Soutenir et orienter nos entrepreneurs actuels et futurs pour qu'ils maintiennent la dynamique commerciale et entrepreneuriale forte de notre commune, l'ancrage local et l'identité territoriale spécifique	**Maintenir l'identité commerciale et entrepreneuriale forte, locale et spécifique à Aubel**
		Renforcer les infrastructures et la promotion touristique

Mise en place d'activités intergénérationnelles	Fiche n°L3-IM-07
(a) Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b) Nom du village ou de l'entité : **tous les villages**	☑ Version initiale
(c) Descriptif : **actions immatérielles en faveur de la cohésion intergénérationnelle**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à pérenniser et amplifier les activités intergénérationnelles existantes, et permettre qu'elles soient régulières. La promotion de ces activités qui maintiennent le contact entre les générations doit être assurée et prendre en compte les attentes des jeunes comme celles des aînés.
Plusieurs nouvelles idées ont été identifiées.

- L'action annuelle « lire dans les parcs » est organisée par la bibliothèque communale pour les plus jeunes groupes de la plaine communale. Cette action sera élargie lors d'une matinée aux pensionnaires de la maison de repos de la Kan et du Bailou. Cette activité commune autour de la lecture, par exemple avec un conteur, sera suivie d'une collation.
- Une journée annuelle réunira les générations dans le but de se promener. Les plus jeunes peuvent aider les plus âgés et/ou moins valides (par exemple en chaises roulantes) à (re)découvrir les promenades locales. Cela peut s'élargir à des activités liées à l'environnement.
- Plusieurs sorties par an des pensionnaires de la Kan peuvent être organisées pour aller voir les équipes de jeunes du foot, du basket ou du volley lorsqu'elles jouent à Aubel.
- Ces sorties peuvent être organisées pour d'autres événements locaux, notamment culturels.
- Un spectacle annuel en commun pour les différentes générations pourrait avoir lieu. Par exemple, un petit spectacle cabaret où se mêlent des chants d'hier et d'aujourd'hui.
- Des tournois de jeux d'échecs, de Rumikub… ou une bourse d'échanges de jeux vidéo rétro et actuels (au sein de la ludothèque) peuvent également réunir différentes générations.

2. Justification du projet

Certaines structures tant privées que publiques existent déjà au profit des aînés et des plus jeunes. D'une part, trois hébergements accueillent les aînés, tous situés dans le centre d'Aubel, ce qui y entraine une présence (voire une sur représentation) des seniors. Il y a la maison de repos publique « Résidence La Kan » (hébergement, centre d'accueil de jour et Cantou), les 18 bungalows pour personnes âgées (gérés par le CPAS et Fagnes et Plateau). D'autre part, les écoles maternelles et primaires, la bibliothèque, la ludothèque Lud'Aubel, l'Espace Culture sont autant de structures à destination de tous les habitants et en particulier des enfants.
Certaines actions tant privées que publiques proposent déjà des activités intergénérationnelles. Cela est permis grâce aux associations dynamiques proposant de nombreuses activités pour les aînés à l'image des « Amitiés de l'Age d'Or », au Conseil Communal des Enfants, aux activités intergénérationnelles existant lors des fêtes ou via la ludothèque. Depuis septembre 2023, la garderie du mercredi après-midi se tient à la maison de repos ce qui permet de nouvelles occasions de rencontres.
Cependant, malgré cette offre variée de services et de possibilités, les activités intergénérationnelles semblent trop ponctuelles, trop confidentielles, pas assez nombreuses, moins évidentes en dehors des

fêtes. Ce sentiment est également partagé par les citoyens et par les jeunes. La qualité de vie pour les ainés (sécurité, mobilité, services…) entraine une diminution de la mixité de la population et en particulier son vieillissement (forte proportion d'aînés ressentie au centre d'Aubel). Or parallèlement, le sentiment d'isolement des personnes seules semble augmenter alors que la volonté qu'Aubel reste une commune rurale à taille humaine est intacte.
Ce projet permet donc d'optimiser les atouts en place et de garantir les liens intergénérationnels régulièrement tout au long de l'année.

Les effets directs sont la valorisation des structures en place dont un des rôles est de favoriser les liens intergénérationnels, notamment l'Espace Culture et le Conseil Communal des Enfants.
Les effets multiplicateurs sont la participation à la pérennisation des autres structures et services divers présents au sein du territoire, l'amélioration de la qualité de vie des aînés, la diversification des activités, une meilleure connaissance et le respect des contraintes liées à chaque âge… bref : une consolidation de la cohésion sociale.
Ce projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Création d'un potager communautaire dans le centre d'Aubel
- Création d'un espace de convivialité au niveau de l'ancienne école de la Communauté Française
- Entretien collectif et valorisation du (petit) patrimoine
- Aménagements des espaces publics autour de la locomotive
- Création d'espaces de convivialité extérieurs à Aubel
- Création d'un espace polyvalent

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	Créer des liens via la mise en place d'espaces de convivialité et de lieux de rencontre
		Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois
		Améliorer la communication pour stimuler les échanges et le partage d'information concernant la vie dans la commune

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : accueillir une population diversifiée

Implication des Aubelois dans l'accueil des nouveaux habitants	Fiche n°L3-IM-08
(a) Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b) Nom du village ou de l'entité : **tous les villages**	☑ Version initiale
(c) Descriptif : **actions immatérielles en faveur de la cohésion sociale avec les nouveaux habitants**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à proposer des actions citoyennes, complémentaires à l'accueil des nouveaux habitants existant au niveau de l'administration communale. L'idée de départ est d'impliquer la CLDR dans les événements d'accueil organisés par la Commune. Il s'agit ensuite d'élargir les balades, organisées par l'asbl Saint-Vincent de Paul, à tous les Aubelois et en particulier aux nouveaux, pour y expliquer le village. Ce serait l'occasion pour les habitants d'y accueillir leurs nouveaux voisins ainsi que les personnes isolées. Chaque village ayant son Comité, ceux-ci peuvent jouer ce rôle à Saint-Jean-Sart et La Clouse. Si ce ne sont pas les Comités, un ou plusieurs citoyen(s) de référence, volontaires, peuvent se charger de faire visiter et découvrir leur nouveau cadre de vie aux personnes extérieures. Il s'agit donc de former et faire connaitre des « Greeters », bénévoles qui aiment leur village et souhaitent partager avec les nouveaux habitants leur enthousiasme et leurs connaissances. Grâce à une promenade personnalisée, les nouveaux habitants découvrent à la fois leur village et leur nouveau voisin.

2. Justification du projet

L'accueil des nouveaux habitants est réalisé au niveau communal une fois par an et avec la distribution d'un dossier d'accueil reprenant les services de la commune et les informations touristiques.
Face à la croissance démographique due essentiellement à l'arrivée de nouveaux habitants, l'intégration et le sentiment d'appartenance villageoise des nouveaux habitants peuvent sembler plus difficiles voire absents. Un accueil personnalisé et local permet de pallier ce sentiment.

Les effets directs sont la conservation de la cohésion sociale et le sentiment de fierté d'habiter le territoire.
Les effets multiplicateurs sont la sensibilisation des nouveaux venus à la participation aux associations et événements villageois, une meilleure compréhension des contraintes rurales, une meilleure connaissance de l'environnement villageois.
Ce projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Création de logements tremplins au niveau de l'ancienne école de la Communauté Française
- Création de logements tremplins
- Création d'un potager communautaire dans le centre d'Aubel
- Mise en place de Community Land Trust
- Aménagements des espaces publics autour de la locomotive
- Création d'un espace de convivialité au niveau de l'ancienne école de la Communauté Française
- Création d'espaces de convivialité extérieurs à Aubel
- Création d'espaces de convivialité extérieurs à La Clouse
- Aménagements conviviaux au niveau des barbecues de la commune
- Mise en place d'activités intergénérationnelles

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	**Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois**
		Améliorer la communication pour stimuler les échanges et le partage d'information concernant la vie dans la commune

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : accueillir une population diversifiée
- **Groupe d'Action Locale Pays de Herve** : création d'une identité commune

Mise en place d'un événement annuel pour stimuler les futurs entrepreneurs et les nouvelles initiatives	Fiche n°L3-IM-09
(a) Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b) Nom du village ou de l'entité : **tous les villages**	☑ Version initiale
(c) Descriptif : **actions immatérielles en faveur des acteurs économiques**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Il s'agit de se faire rencontrer les acteurs économiques du territoire entre eux et avec la Commune. Une fois par an, cela permet de discuter des problèmes que rencontrent les entrepreneurs pour le développement ou le maintien de leur activité mais aussi des soucis éventuels rencontrés par les citoyens à cause de l'activité des entreprises.
Toutes les problématiques peuvent être discutées lors de cette rencontre et des solutions proposées. Cela peut donc servir notamment à la sensibilisation à l'éco-responsabilité dans les entreprises, à préparer l'initiative « place aux enfants », à mettre en contact les demandeurs d'emploi avec les entreprises locales qui recrutent, à mieux se connaitre entre entreprises, à développer le partage d'expérience, l'entraide…
Une communication adaptée permettra de faire profiter au plus grand nombre, des résultats de cet événement voire de faire connaitre aux habitants l'ensemble des entrepreneurs locaux.

2. Justification du projet

Au niveau de l'économie, le marché historique (1630) est reconnu et emblématique au-delà du territoire. Il symbolise la réussite économique d'Aubel. Plus récemment, l'économie a évolué vers l'industrie agro-alimentaire et les activités commerciales avec autant de succès. Le ratio d'emploi intérieur est de 100% (en théorie, toute la population active aubeloise peut trouver un travail sur la commune) : le commerce et l'industrie sont de loin les principaux domaines d'activités des salariés comme des indépendants.
Les nombreux commerces de proximité sont diversifiés, accueillants et recensés. L'association des commerçants organise des activités. Mais il n'y a pas d'association spécifique au niveau communal pour les entrepreneurs d'Aubel qui sont par ailleurs peu représentés au sein du club des entreprises du Pays de Herve.
Le territoire accueille 2 zones d'activité économique mixte d'environ 25ha chacune. Au nord d'Aubel, la zone d'activité presque totalement mise en œuvre et dédiée à l'agro-alimentaire et à la construction. Au sud d'Aubel, rue de Battice, la zone d'activité est partiellement mise en œuvre et constituée de commerces, d'entreprises d'artisanat et de services. Cela propose une forte identité entrepreneuriale, avec beaucoup d'indépendants (dont beaucoup de jeunes) et des pôles économiques importants et attractifs. De gros pourvoyeurs d'emplois (Detry, Meurens, abattoirs…) côtoient des travailleurs et des entreprises très dynamiques. Régulièrement, des offres d'emploi pour étudiants sont proposées et des jobdays/portes ouvertes sont organisés.
Cependant, malgré tous ces atouts, certains points peuvent être améliorés.
D'un point de vue social, la main d'œuvre en provenance de la ville (Liège) souhaiterait s'installer à Aubel mais l'accès au logement est difficile pour les navetteurs qui, non domiciliés à Aubel, ne restent pas. Cela accentue la difficulté de trouver de la main d'œuvre qualifiée dans certains secteurs (boucherie par exemple). À l'inverse, le taux d'absentéisme dans l'industrie agro-alimentaire peut être élevé (surtout chez les travailleurs peu formés). Pour les demandeurs d'emploi, les structures d'aides à l'emploi (par définition intercommunales) ne sont pas situées sur le territoire (FOREM et maison de l'emploi à Battice). Enfin, les compétences en langues étrangères sont insuffisantes (ce qui représente une faiblesse par rapport à la localisation au sein de l'Eurégio).

D'un point de vue environnemental, le zoning agro-alimentaire n'est pas assez intégré (« tache blanche » dans le paysage), les publicités, parfois sauvages (remorques dans les prairies...) sont trop nombreuses. Et même si le zoning agro-alimentaire est équipé d'une station d'épuration (Epur'Aubel est un partenariat public / privé), la consommation énergétique importante de l'industrie est pointée du doigt dans le bilan territorial.
Des rencontres régulières entre acteurs économiques pourront faire émerger des solutions concrètes à ces problèmes ponctuels, ou mieux faire entendre leur voix au niveau des structures supra communales.

Les effets directs sont une meilleure connaissance des acteurs économiques entre eux et vers l'ensemble des citoyens ; et la diversification des activités économiques sur le territoire.
Les effets multiplicateurs sont une meilleure attractivité économique du territoire.
Ce projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Actions de sensibilisations et de mobilisation par et pour les citoyens aubelois aux questions de l'environnement et au climat
- Aménagement d'un atelier rural
- Encouragement du multilinguisme

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
U	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	Améliorer la communication pour stimuler les échanges et le partage d'information concernant la vie dans la commune
B	Soutenir et orienter nos entrepreneurs actuels et futurs pour qu'ils maintiennent la dynamique commerciale et entrepreneuriale forte de notre commune, l'ancrage local et l'identité territoriale spécifique	**Maintenir l'identité commerciale et entrepreneuriale forte, locale et spécifique à Aubel**

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : promouvoir le développement économique d'une commune résidentielle possédant un cadre de vie de qualité en protégeant la caractéristique d'Aubel (85% du territoire classé en zone rurale)
- **Parc Paysager « Bocage sans frontières »** : un paysage en réseau résilient, partager l'information, développer les connaissances et favoriser la coopération entre les secteurs

Création d'espaces sportifs et récréatifs à Aubel		Fiche n°L3-M-10
(a)	Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b)	Nom du village ou de l'entité : **Aubel**	☑ Version initiale
(c)	Descriptif : **création d'espaces sportifs et récréatifs**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à créer des zones de sport extérieures. Les localisations comme les aménagements ont été identifiés préférentiellement en lien avec les périmètres d'aménagement du territoire existants à savoir le schéma d'orientation locale de la Driesch et la revitalisation urbaine du centre d'Aubel. Cependant, d'autres localisations peuvent être envisagées. Une attention particulière devra être portée aux nuisances (bruit, mobilité) pour le voisinage.

Différents équipements ont été identifiés.

- Terrain multisports
- Parcours ou espaces extérieurs : parcours VITA ou santé ; street workout avec des machines type salle de sport

Le parcours VITA peut allier la découverte du patrimoine végétal local (sur le modèle du parcours santé du Thiers des Oies à Thimister). La localisation envisagée le long de la Ligne 38 est préférée à celle de la Driesch (présentant moins d'espaces et plus de contraintes liées au voisinage résidentiel).

- Terrain de basket extérieur
- Skate-park
- Plaine de jeux adaptée et sécurisée pour les adolescents
- Plaine de jeux pour les jeunes enfants à agrandir et/ou améliorer (sur le modèle du Pré Desonnay à Clermont)
- Espaces extérieurs sportifs adaptés aux activités intergénérationnelles
- Parc VTT, BMX, vélo
- Terrain de padel plébiscité pour sa convivialité mais avec une attention aux nuisances sonores pour les riverains (donc à ne pas prévoir dans le centre)
- 2 esplanades sportives/récréatives

Plusieurs exemples d'espaces appréciés dans les communes de la région sont donnés par les citoyens (illustrations en annexe).

Sept localisations sont proposées (par des études ou projets antérieurs) tant pour des espaces de convivialité que de sports.
Dans le quartier de la Driesch 1, l'un des espaces est constitué de 2 terre-pleins entourés de voiries (peu propices à accueillir une activité sportive), l'autre accueille déjà une plaine de jeux. Les problèmes de mobilité engendrés sont un point d'attention important pour ces 2 espaces.
Dans le quartier de la Driesch 2, 2 espaces de convivialité supplémentaires sont prévus.
Dans le quartier de Saint-Hubert, 1 espace est envisagé.
Sur ces 5 espaces identifiés, des espaces de convivialité sont prévus, pouvant accueillir des éléments récréatifs voire sportifs.
Au centre d'Aubel, les 2 zones proposées par le diagnostic de la revitalisation sont actuellement des parkings. L'une des zones est située entre la buvette du foot et le hall sportif, l'autre est située au sud des terrains de football. Dans le projet de revitalisation urbaine, sont prévus : 1 plaine de jeux (près du hall), 1 parcours de street workout et 2 esplanades sportives/récréatives (au sud).

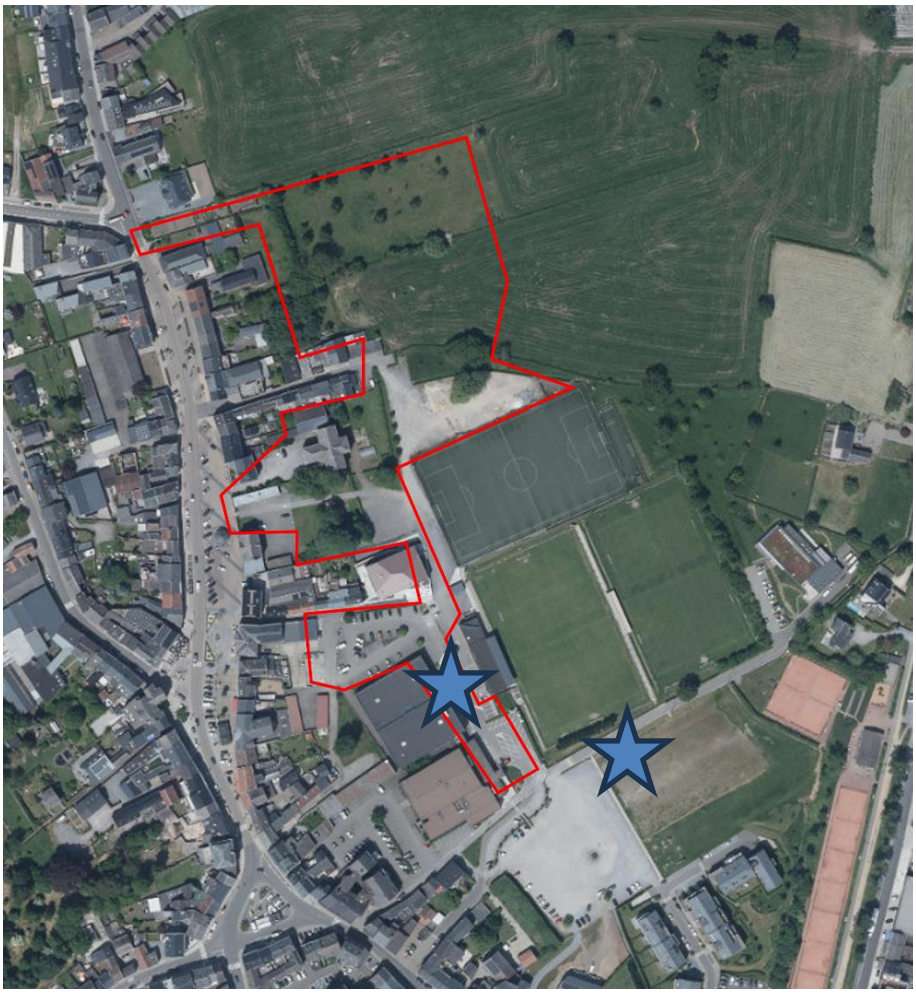

Zones identifiées par le projet de revitalisation urbaine

Zones identifiées par le SOL de la Driesch

2. Justification du projet

La convivialité est une caractéristique aubeloise dynamique grâce notamment au tissu associatif sportif diversifié et aux nombreux événements associés. L'objectif est de conserver cet atout et de le renforcer.
Beaucoup d'infrastructures sportives existent (halls sportifs, terrains de football et de tennis…) mais sont dédiées à un type d'activités ou liées à une association en particulier. Il manque donc des espaces plus polyvalents, plus accessibles de manière spontanée et surtout, en extérieur.
Parallèlement, si des espaces extérieurs existent, il s'agit d'améliorer ceux existants, en particulier au centre d'Aubel, notamment en les aménageant en faveur du sport, ou au moins d'une activité physique, en les végétalisant et en portant attention aux PMR. Il s'agit également d'en créer dans les villages ou quartiers n'en disposant pas encore. Des aménagements adéquats ne bénéficient pas seulement aux sportifs mais aussi à la convivialité villageoise, à l'accueil des touristes, à la mise en valeur du patrimoine (naturel ou bâti), à l'amélioration du cadre de vie voire contribuent à la sécurisation des espaces publics.
Plus précisément, le skate-park est un aménagement peu présent dans la région et qui attire beaucoup le jeune public. Les espaces sportifs extérieurs sont idéaux pour faire sortir les jeunes et intéressants pour les enfants. Ce sont d'ailleurs des aménagements type terrain multisports qui ont été le plus plébiscité par les jeunes.

Les effets directs sont la finalisation de l'offre sportive du territoire communal et des espaces publics d'Aubel.
Les effets multiplicateurs sont le renforcement de la convivialité, la promotion du sport, l'amélioration de la santé.
Ce projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Aménagement des abords de la L38
- Aménagements des espaces publics autour de la locomotive
- Création d'espaces de convivialité extérieurs à Aubel
- Création d'un espace polyvalent
- Mise en place d'activités intergénérationnelles

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	**Créer des liens via la mise en place d'espaces de convivialité et de lieux de rencontre**
		Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : promouvoir le développement économique d'une commune résidentielle possédant un cadre de vie de qualité en protégeant la caractéristique d'Aubel (85% du territoire classé en zone rurale), concevoir et gérer des équipements collectifs diversifiés ; valoriser le centre d'Aubel à vocation mixte (habitat, commerces et espaces publics) et y gérer judicieusement la qualité de vie, affirmer le rôle du centre d'Aubel, favoriser la mixité des fonctions (habitat-commerces-équipements publics)

Annexe : exemples d'espaces appréciés par les Aubelois dans les communes de la région

Parcours santé Thiers des oies àThimister (commune de Thimister-Clermont)

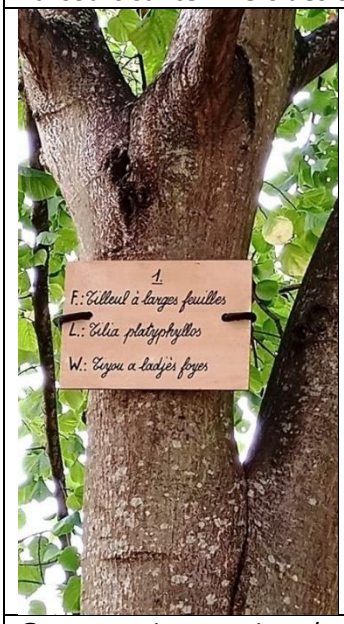

© www.ardenneweb.eu/reportages/2020

© asbl Hypothèse, SPW, école communale de Thimister, 2022

Plaine de jeux sur le thème du château au Pré Desonay à Clermont (commune de Thimister-Clermont)

© https://www.cabanade.be/projet/plaine-jeux-theme-du-chateau/

- Espace de street workout avec dalles amortissantes près de l'école de Warsage (commune de Dalhem)

- Aire de fitness et de streetworkout à Haccourt (commune d'Oupeye)

Zone de sports près de l'école de Warsage (commune de Dalhem)

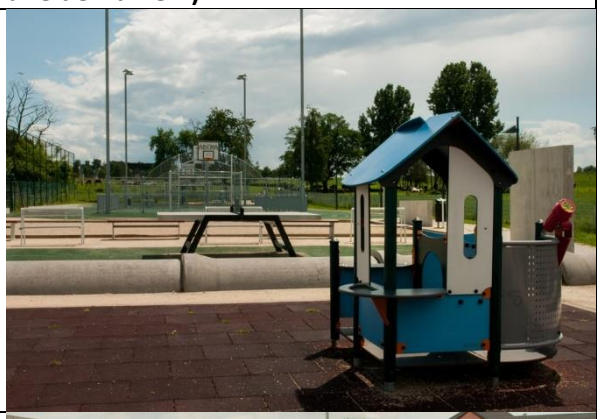

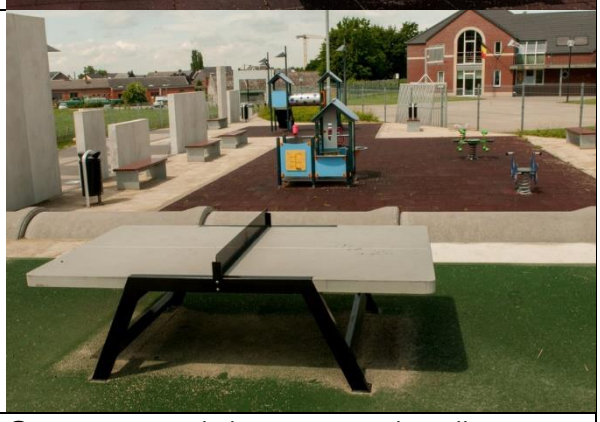

© Site internet de la Commune de Dalhem

Création de logements tremplin	Fiche n°L3-M-11
(a) Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b) Nom du village ou de l'entité : **non défini**	☑ Version initiale
(c) Descriptif : **acquisition et/ou construction et/ou aménagement de logements tremplins**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à saisir toute opportunité permettant de mettre des logements à disposition des jeunes ménages. Une acquisition d'un terrain à bâtir ou d'un bâtiment, la construction d'un ou plusieurs logements, ou leur rénovation, sont prévues.
Ces logements communaux de 1 à 2 chambres, seront loués à de jeunes ménages ou familles, afin de les inciter à s'installer sur la commune et ainsi maintenir les services en place. L'incitation prend la forme d'un règlement sur le principe de rétrocession du loyer en cas d'installation ultérieure sur le territoire communal.

2. Justification du projet

Les difficultés d'accès au logement sont particulièrement présentes dans une commune où les prix de l'immobilier sont parmi les plus hauts de la Province et où les disponibilités foncières sont au contraire parmi les plus faibles. Cet état de fait est caractéristique des communes rurales qui proposent plus de vastes terrains et de grandes maisons peu adaptés et inaccessibles financièrement aux petits ménages.
La forte pression foncière et la hausse du coût des logements n'ont pas échappé à l'attention des habitants d'Aubel. Il est en effet particulièrement difficile de trouver des logements à portée des jeunes, adaptés aux personnes seules, et/ou disposant de ressources modestes. Par ailleurs, le logement public est réduit.
En ce qui concerne l'évolution à venir du logement sur le territoire, les Aubelois sont conscients qu'il faudra proposer des solutions innovantes et développer de nouvelles formes d'habitat ou de projets urbanistiques tels que les logements intergénérationnels, les habitats collectifs, les maisons kangourous, les logements tremplins…
En outre, on constate que le logement tremplin favorise l'installation définitive des jeunes sur leur commune. Ce projet peut être mis en lien avec la réflexion sur la problématique du vieillissement de la population dans le centre d'Aubel, et du risque, à terme, du manque de demande pour les nombreux services proposés (enseignement, crèche, infrastructures sportives et culturelles…) et une perte du dynamisme associatif. Ces logements contribueront donc aussi à maintenir la dynamique et la mixité sociale d'Aubel.
Les projets concernant le logement (tremplin, CLT[1] et intergénérationnel) ont été plébiscités par les jeunes, et parmi ceux-ci, ce sont les logements tremplin qui ont été préférés. En effet, la plupart des jeunes souhaitent rester à Aubel mais déplorent le fait que cela ne soit pas possible à cause du coût d'installation, des logements... Le prix de l'immobilier et des logements est un réel frein pour eux. Une des propositions faites par les jeunes est donc de diminuer le prix des logements ou d'avoir des loyers et terrains plus accessibles pour eux.
Vu l'important besoin identifié, un projet de logements tremplin situé sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française à Aubel a été priorisé à court terme. Mais afin de se garder l'opportunité d'en créer d'autres dans d'autres quartiers d'Aubel (celui de Saint-Hubert a été identifié) ou dans les villages, il a été décidé de créer un projet supplémentaire.

Les effets directs sont l'augmentation et la diversification de l'offre en logements.

[1]Community Land Trust

Les effets multiplicateurs sont le maintien de la mixité sociale et des fonctions, des services et infrastructures du territoire.
Le projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Création de logements tremplins au niveau de l'ancienne école de la Communauté Française
- Mise en place d'un Community Land Trust
- Implication des Aubelois dans l'accueil des nouveaux habitants

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
A	Répondre au défi démographique et à la forte pression foncière sur Aubel, plus particulièrement rencontrée par les jeunes et les aînés, tout en conservant et protégeant notre cadre rural	**Aménager notre territoire et répondre à nos besoins en logements tout en conservant notre caractère rural**
U	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : accueillir une population diversifiée

Création d'une maison de village		Fiche n°L3-M-12
(a)	Commune : **Aubel**	Priorité : **Lot 3**
(b)	Nom du village ou de l'entité : **non défini**	☑ Version initiale
(c)	Descriptif : **création d'une maison de village**	☐ Version actualisée (date)

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à créer une maison de village dans l'un des 3 villages de l'entité.

2. Justification du projet

Durant l'opération de développement durable, le besoin d'une maison de village a été régulièrement évoqué. En 2021, aucun besoin en lieux de rencontre n'a été identifié. D'une part, l'espace culture était en construction à Aubel avec l'objectif de répondre aux besoins d'infrastructures des associations ; d'autre part, les villages de La Clouse et Saint-Jean-Sart disposent de locaux privés. L'espace culture a été inauguré pendant l'ODR et permet effectivement de répondre à la plupart des besoins des associations. Ainsi, les infrastructures présentes semblent nombreuses et suffisantes pour les besoins des citoyens.
A chaque étape de l'ODR, la demande a été réitérée mais aucun projet de local de rencontre précis n'a émergé. À La Clouse comme à Saint-Jean-Sart, les salles de village permettent les activités de la Jeunesse, propriétaire de ses locaux. Les besoins de la population se sont concentrés sur des espaces extérieurs polyvalents. Or en réfléchissant sur les espaces extérieurs à l'échelle de Saint-Jean-Sart, la CLDR a identifié le terrain de la Jeunesse servant actuellement de parking, de terrain de basket et d'emplacement pour le chapiteau. Ce terrain est en contre-haut de la salle de village. L'idée de remplacer la salle existante par une nouvelle salle plus modulable a été proposée et un échange avec la Jeunesse a eu lieu. Mais pour le moment aucun besoin réel n'est apparu. Pourtant, ponctuellement, quelques demandes en faveur des jeunes, de locaux polyvalents et publics, permettant de réunir les générations ont été recueillis. Ainsi, il a été décidé de créer un projet d'opportunité afin de rénover et/ou construire une maison de village quand la demande sera plus importante, définie et localisée.

Les effets directs sont la rénovation d'un bâtiment et/ou la création d'une infrastructure publique et polyvalente à destination de tous les habitants.
Les effets multiplicateurs sont le renforcement de la cohésion sociale, la pérennisation et le développement de nouvelles activités.
Ce projet interagit principalement avec les fiches-projets du PCDR suivantes :

- Création d'un espace de convivialité au niveau de l'ancienne école de la Communauté Française
- Création d'espaces de convivialité extérieurs à Aubel
- Création d'un espace polyvalent
- Création d'espaces de convivialité extérieurs à La Clouse
- Mise en place d'activités intergénérationnelles

3. Lien à la stratégie du PCDR

	Objectif de développement	Objectif opérationnel
U	Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	**Créer des liens via la mise en place d'espaces de convivialité et de lieux de rencontre**
		Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois

Ce projet répond également aux objectifs des plans (supra)communaux suivants :

- **Schéma de Développement Communal** : accueillir une population diversifiée, concevoir et gérer des équipements collectifs diversifiés, être un lieu de vie de qualité, de convivialité